

Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

Mises en adjudication de travaux.

Halle d'aviation d'Ennetbürgen.

Sont mis en adjudication les travaux de *menuiserie* et de *vitrierie*, les *volets à rouleaux en bois et en fer*, les *stores en toile* et les *portes de garage* pour la *halle d'aviation d'Ennetbürgen*. — Les plans, le cahier des charges et les formules de soumission sont déposés les jours ouvrables au bureau de M. Stöckli, architecte à Stans.

Les soumissions doivent parvenir à la direction soussignée, d'ici au *19 juin 1939*, sous pli fermé, affranchi et portant la suscription: « *Soumission pour halle d'Ennetbürgen* ». [2.]

Berne, le 3 juin 1939.
1293

Direction des constructions fédérales.

Place d'aviation militaire à Dübendorf; nouvelles casernes.

Sont mis en adjudication les travaux et fournitures suivants, relatifs aux nouvelles constructions militaires à Dübendorf:

- 1° Installations électriques,
- 2° Installations à courant faible,
- 3° Installations sanitaires et appareillage,
- 4° Travaux en pierre artificielle (seulement pour le bâtiment d'instruction),
- 5° Travaux de gypserie.

Les plans, le cahier des charges et les formules de soumission peuvent être consultés de 8 à 12 heures au bureau des architectes suivants:

pour le bâtiment d'instruction:

chez M. A. Jenny, Samariterstrasse 4 à Zurich,

pour la caserne des officiers:

chez M. Liggenstorfer, Stockenstrasse 91, à Kilchberg (Zurich),

pour la caserne des aspirants:

chez M. R. Ruggli, Baumackerstrasse 9, à Zurich-Oerlikon.

Les soumissions doivent parvenir à la direction soussignée, d'ici au *21 juin 1939*, sous pli fermé, affranchi et portant la *désignation des travaux soumissionnés et du bâtiment que cela concerne*. [2.]

Berne, le 3 juin 1939.

Direction des constructions fédérales.

1293

Halle de montage à Emmen.

Sont mis en adjudication les *constructions en fer*, les *travaux de charpenterie*, *ferblanterie* et de *couverture* relatifs à la construction de la *halle de montage d'avions*

à Emmen. — Les plans, le cahier des charges et les formules de soumission sont déposés :

Pour les constructions en fer: Au bureau de M. C. Erni, ingénieur, Alpenstrasse 4, à Lucerne.

Pour les autres travaux: Au bureau de M. V. Fischer, architecte, Hirschenplatz 12, à Lucerne.

Les offres doivent parvenir à la direction soussignée, d'ici au 13 juin 1939, sous pli fermé, affranchi et portant la suscription: « *Soumission pour halle de montage à Emmen.* » [2..]

Berne, le 27 mai 1939.

1290

Direction des constructions fédérales.

PLACES

Les traitements indiqués ci-dessous correspondent aux traitements de base légaux sans égard à la réduction votée le 28 octobre 1937 par l'Assemblée fédérale. Ils ne comprennent pas les allocations légales.

S'adresser à	Place vacante	Traitement fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Service fédéral de l'hygiène publique.	Commis de II ^e classe.	3300 à 5700	19 juin 1939 [1.]	Bonne instruction générale. Etre capable de faire des travaux de bureau. L'allemand comme langue maternelle. Connaissance du français et de l'italien.
La place est occupée provisoirement.				
Secrétaire du département militaire.	II ^e adjoint à la chancellerie militaire.	9000 à 12 600	19 juin 1939 [2..]	Etudes juridiques universitaires complètes, longue pratique administrative, officier (capitaine ou officier supérieur), langue maternelle, l'allemand; posséder le français.
Il sera probablement pourvu à cette place par voie de promotion.				
Secrétaire du département militaire.	Juriste de I ^{re} ou II ^e classe à la chancellerie militaire.	8000 à 11 600 ou 6500 à 10 100	19 juin 1939 [2..]	Etudes juridiques universitaires complètes et activité pratique; officier; langue maternelle: le français; posséder l'allemand.
Service du personnel du département militaire.	Commis de I ^{re} classe à la chancellerie militaire.	3500 à 6500	19 juin 1939 [2..]	Bonne instruction générale; sous-officier ou officier; langue maternelle: le français; connaissance de la langue allemande; dactylographe et sténographe habile.

S'adresser à	Place vacante	Traitement fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Section des fortifications du service de l'état-major général à Berne.	Caissier - comptable de II ^e classe à l'administration des fortifications de Sargans.	5200 à 8800	26 juin 1939 [2.]	Quartier-maître; capitaine ou officier subalterne; formation commerciale; comptable expérimenté.
Direction de la fabrique fédérale de munitions à Thoune.	Chef ouvrier de I ^{re} cl.	3800 à 7400	12 juin 1939 [1.]	Mécanicien de profession, plusieurs années de pratique, connaître à fond la construction d'outils et d'appareils et la fabrication de jauges, être capable de diriger d'une façon indépendante un important atelier mécanique. Etre astreint au service militaire.
La place est occupée provisoirement.				
Commissariat central des guerres à Berne.	Secrétaire de II ^e cl.	5200 à 8800	16 juin 1939 [1.]	Officier des troupes des subsistances, du commissariat ou quartier-maître; savoir au moins 2 langues officielles. Capable d'exécuter de manière indépendante les travaux de secrétariat.
Le titulaire sera tout d'abord engagé comme employé.				
Commissariat central des guerres.	Commis de I ^{re} classe.	3500 à 6500	16 juin 1939 [1.]	Bonne instruction générale, pratique commerciale ou administrative, savoir 2 langues officielles, langue maternelle: le français. Officier subalterne.
La personne engagée aura tout d'abord la qualité d'employé.				
Direction des douanes à Bâle.	Chef du bureau principal des douanes du port rhénan de St-Jean.	6000 à 9600	17 juin 1939 [2.]	Connaissance complète du service des douanes.

Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1939
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	23
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	07.06.1939
Date	
Data	
Seite	978-980
Page	
Pagina	
Ref. No	10 088 908

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.